

# La nouvelle école pourrait coûter 16 millions

La commune de Ouistreham a validé le programme de la construction d'une nouvelle école à horizon 2031. La facture prévisionnelle est de 16 millions.

En janvier 2025, la ville de Ouistreham va lancer un concours pour désigner un architecte, qui sera le maître d'œuvre de la future école communale. Ce sera en quelque sorte la première pierre d'un groupe scolaire (il réunira tous les niveaux) dont la construction ne commencera pas avant deux ans et dont la livraison est espérée « **au plus tard** » en septembre 2031.

## Nécessité d'une construction

L'idée d'une nouvelle école remonte à 2021. Lorsque la dangerosité de l'école Charcot, fissurée, avait obligé la mairie à la fermer juste avant la rentrée. Depuis, le bâtiment a été vendu et sera même détruit pour un projet immobilier.

Et alors que la commune s'acheminait vers une réhabilitation des deux autres bâtiments (Briand et Coty), leur mauvais état a contraint la municipalité à revoir ses plans.

## Une école aux dernières normes

Cette fois, l'édification d'une nouvelle école de 2 161 m<sup>2</sup> (avec un accueil de mineurs) impliquera dans un premier temps la destruction du bâtiment Coty (2 600 m<sup>2</sup>) et de la salle Jourdan qui servait au centre de loisirs. À terme, le bâtiment Briand (qui accueillera les écoliers pendant les travaux) sera aussi mis à terre. Une cour et des espaces seront aussi aménagés pour un total de 3 085 m<sup>2</sup>.

« **Nous avons fait le choix d'un bâtiment passif en matériaux** », a expliqué, lundi 16 décembre lors du conseil municipal, Catherine Lechevalier, première adjointe en charge des affaires scolaires. « **Un bâtiment très bien isolé, peu chauffé et aéré avec des panneaux photovoltaïques sur la toiture.** »

## De 12 à 16 millions

Assez rare pour être souligné, le lancement de la procédure de maîtrise d'œuvre a été voté à l'unanimité par les conseillers. En revanche, le coût prévisionnel, 16 millions d'euros TTC, a inter-

rogé. Les précédentes estimations variaient entre 10 et 12 millions d'euros.

« Dans les 16 millions, sont intégrés les aménagements extérieurs, on verra la réalité de ces coûts et de notre capacité financière », a répondu à ce sujet Romain Bail. Le maire a rappelé que la commune devrait contracter un emprunt alors qu'une aide de l'État de 1 à 2 millions d'euros serait plausible.

Le prêt serait contracté auprès de la caisse des dépôts et consignations (groupe public d'investissement en soutien des collectivités) au taux de 2% et sur une durée qui pourrait être de 40 ans.

Arnaud HEROULT



Tous les bâtiments de l'actuelle école de Ouistreham vont être détruits pour construire à la place un nouvel établissement. Arnaud HEROULT